

## LE MYSTÈRE LA VIOLETTE

Yannick Gendron, historien

Cet article présente les principaux éléments ayant mené aux conclusions de la recherche sur le fondateur de Trois-Rivières en 2009. Les détails de cette enquête sont dévoilés dans le documentaire de Pierre Saint-Yves, *Sur les traces de Laviolette* (2009) et dans un article de l'ouvrage collectif dirigé par l'historien René Beaudoin, *Rencontrer Trois-Rivières : 375 ans d'histoire et de culture* (Trois-Rivières, Éditions d'art Le Sabord, 2009).

On ne sait rien du sieur de La Violette, le fondateur de Trois-Rivières, pas même son prénom. Il est, à ce jour, le plus grand inconnu de l'histoire canadienne. Du moins, il l'était, puisque nous avons percé le mystère de sa véritable identité.

Les recherches menées pendant trois ans, dans le cadre du documentaire *Sur les traces de Laviolette* (2009) réalisé par Pierre Saint-Yves, nous ont mené à d'étonnantes conclusions. La Violette n'était pas simple commis de la compagnie des Cent Associés, mais bel et bien officier et capitaine de bateau, il n'était pas catholique, mais plutôt protestant.

Au cours des dernières années, quelques hypothèses sur l'identité du fondateur de Trois-Rivières ont circulé, mais aucune d'elles ne reposaient sur des recherches, des faits ou des études sérieuses. D'autres ont esquivé la question en attribuant à Samuel de Champlain la paternité de l'habitation trifluvienne. D'ailleurs, le nom de La Violette n'a sorti de l'ombre dans l'historiographie nationale qu'en 1861, sous la plume de l'abbé Jean-Antoine-Baptiste Ferland dans son cours d'histoire du Canada.

Néanmoins, ce La Violette demeurerait un mystère pour la communauté historienne. Une énigme enfouie dans les coins les plus obscurs et mystiques du XVII<sup>e</sup> siècle. Réforme et contre-réforme, hérésie et ultra-catholicisme, c'est en effet dans le dédale des Guerres de religions que la réponse a enfin émergé.

### LE SIEUR DE LA VIOLETTE

Le nom du sieur de La Violette apparaît à trois reprises dans un seul et unique document d'archive, le *Catalogue des Trépassés*, bien mal nommé puisqu'il compte aussi un grand nombre de baptêmes. Ce registre dévoile, en introduction, un magnifique récit de fondation, véritable acte de naissance installant La Violette au commandement de l'habitation de Trois-Rivières. Deux autres actes de baptêmes probablement rapportés, non signés, attribuent le poste de commandant au dit sieur. Benjamin Sulte, et tous les historiens par la suite, n'ont jamais remis en question le document, ni son rédacteur, le père jésuite Paul Le Jeune.

Or, notre analyse, appuyée par celle d'un archiviste paléographe, propose une toute autre version. D'abord, le registre n'a pas été rédigé du temps de La Violette, mais certainement vers 1638, soit deux ans ou plus après son départ. Son auteur, du moins pour l'introduction et pour les actes concernant La Violette, n'est pas le Père Le Jeune, ni aucun autre jésuite en poste à Trois-Rivières entre 1634 et 1636. Considérant qu'aucun des actes n'est signé avant 1638, il semble plus que probable qu'elles aient été consignées par un tiers, peut-être un clerc à l'emploi des Jésuites. D'où proviennent donc les données consignées au *Catalogue*?

Alors que les Jésuites estiment avoir baptisé plusieurs centaines d'Amérindiens à Trois-Rivières de 1635 à 1638, seulement une trentaine de baptêmes sont transcrits au *Catalogue*. Comment expliquer ce décalage? La comparaison entre les baptêmes et les sépultures consignés dans le registre et ceux publiés dans les *Relations*, un document qui ne mentionne jamais le nom du sieur de La Violette, ni même n'évoque le commandant aux Trois-Rivières, est sans équivoque. Le *Catalogue* les reprend systématiquement, c'est-à-dire dans un ordre qui nous laisse croire que les *Relations* en sont la source. Voilà l'unique preuve de l'existence de La Violette : un document dont on ne connaît pas l'auteur, rédigé plus de deux ans après le départ du commandant trifluvien à partir des *Relations* qui n'y font jamais référence, pas même une allusion.

Toutefois, à supposer que le récit d'introduction contient une part de vérité, et que La Violette se rend en barque à Trois-Rivières à l'été 1634, ce seul fait nous en apprend déjà beaucoup sur le personnage, réduit d'emblée le nombre d'individus potentiels et exclut quelconque commis sans pouvoir, ni autorité.

En effet, puisqu'il se déplace à bord de « sa barque », cela signifie qu'il la commande, qu'il en est le maître, le capitaine; il s'agit donc d'un marin. Considérant la taille du bateau, deux, peut-être trois mats, jusqu'à 700 tonneaux, et les difficultés que présente la navigation entre Québec et Trois-Rivières, il démontre certainement une forme d'expérience sur ce cours d'eau. Ces deux attribus essentiels nous mènent directement à un homme d'influence durant ces années cruciales en Nouvelle-France : Théodore Bochart du Plessis. Rappelons que la construction d'une habitation à Trois-Rivières relève d'une stratégie commerciale consolidant la traite annuelle à cet endroit et favorisant l'acheminement régulier des fourrures à l'abri des attaques et des rafles iroquoises. C'est l'enjeu majeur de cette époque. Il faut donc un homme d'expérience connaissant le fleuve et les habitants du pays afin d'établir une habitation et consolider ce lieu d'échange. Théodore Bochart du Plessis regroupe toutes ces aptitudes.

Lors de la reprise de Québec aux côtés d'Emery de Caën en 1632, après l'occupation anglaise incarnée par les frères Kirke depuis 1629, il n'est pas un simple figurant : il reprend l'habitation au nom de sa Majesté et remet ensuite le fort entre les mains de

Champlain. D'ailleurs, sa charge lui procure une certaine autorité sur mer et sur terre. Celle-ci est renforcée par sa parenté avec le Cardinal de Richelieu, qui rédige et signe sa commission de Général de la flotte. Plusieurs membres de la famille Bochart sont à la cour ou au parlement, d'autres sont en religion, particulièrement pasteurs protestants. Or, la marine que met en place Richelieu à cette époque est non seulement filiale mais huguenotte. Grand inconnu de l'histoire canadienne, Bochart du Plessis en disparaît en même temps que La Violette en 1636.

À son retour en France en 1636, Bochart délaisse le nom de du Plessis à la faveur du Ménillet, probablement suite à des transactions au sein de sa famille. Il épouse Louise Thiballier, d'origine protestante, en 1640. Bien que nous ne disposons pas d'une preuve irréfutable, les circonstances nous portent à croire que Théodore Bochart du Ménillet est bel et bien protestant, ses parents le sont. Dans le contexte de la Guerre des religions de l'époque, cela revêt une importance cruciale, puisque les Jésuites continuent à pourfendre les hérétiques jusque dans le Nouveau Monde. Cela a-t-il eu quelque incidence sur la reconnaissance de Bochart comme fondateur de Trois-Rivières? Nous croyons que c'est le cas. La constitution d'une marine dévote sous les auspices de Charles Huault de Montmagny, premier gouverneur de la Nouvelle-France à partir de 1636, mouvement appuyé par une présence accrue des chevaliers de l'Ordre de Malte (prêtres et soldats), y participe aussi.

### **LE COMMANDANT AU FORT DE TROIS-RIVIÈRES**

Avant même le retour de Champlain en Nouvelle-France en 1633, après l'intermède des frères Kirke, Bochart Du Plessis patrouille le Saint-Laurent et fait la répression du commerce illicite des fourrures. À Trois-Rivières, où il a séjourné en 1632 et en 1633, il adopte un comportement de commandant lors de la traite et pour intercéder auprès des Hurons en faveur des Jésuites qui veulent se rendre dans leur pays. Les *Relations* nous révèlent qu'il fait de Trois-Rivières son port d'attache lors de la saison estivale pour les rencontres commerciales et veiller à l'érection de l'habitation et de ses fortifications.

Outre la diplomatie, il gère tout le protocole et les conventions. Lorsque les Hurons arrivent à Trois-Rivières pour la traite annuelle, il s'élance vers eux en compagnie des Jésuites dans une véritable union des pouvoirs temporel et spirituel. De plus, il ne manque pas de saluer ses invités à leur départ en ordonnant des tirs de cannonade. Bochart continue d'agir avec autorité dans les relations commerciales. Il établit les règles selon lesquelles les échanges s'effectuent.

Sa présence et ses actions de 1634 à 1636 sont rapportées dans les *Relations* et les récits de voyage de Champlain d'une part, à travers les actes de baptêmes et de sépultures d'autre part : non seulement y officie-t-il comme parrain, mais on y rapporte les décès d'individus de sa suite à Trois-Rivières.

Toutefois, son implication diplomatique et ses initiatives commerciales au confluent du Saint-Maurice et du Saint-Laurent, largement décrites dans les *Relations*, ne le soustraient pas à sa charge de Général de la flotte. C'est pourquoi il quitte Trois-Rivières chaque année à la fin de la période estivale pour regagner Québec, et de là, traverser en France avec les précieuses marchandises.

Lors de sa dernière traite, en août 1636, il s'assure de la fidélité de ses fournisseurs envers les Français en leur offrant des présents, les informe sur les intentions de la Compagnie et prend congé lorsqu'il le juge opportun. Cette année-là, les Hurons soulignent son départ définitif vers la métropole en lui offrant une jeune iroquoise, qui sera placée chez les religieuses. Comment expliquer un tel présent, si ce n'est en témoignage de respect et de reconnaissance acquis lors des échanges commerciaux, mais aussi lors de ses interventions diplomatiques ou pour ses habitudes hospitalières et celles de ses représentants au fort de Trois-Rivières? Son départ définitif est-il connu? S'agit-il d'un cadeau d'adieu considérant l'arrivée d'un nouveau gouverneur et la possibilité qu'il mette en place une nouvelle marine dévote? Ce qui exclut d'emblée Bochart, ami des Jésuites, mais un *réformé*, un *hérétique*.

Le successeur connu du sieur de La Violette au commandement à Trois-Rivières, Marc-Antoine Bras-de-fer de Châteaufort, pose exactement les mêmes gestes que Bochart : contrôle du commerce des fourrures, relations diplomatiques avec les Amérindiens et recrutement des jeunes *sauvages* pour l'éducation des Jésuites. Toutefois, bon catholique, il mérite le titre de *commandant des Trois-Rivières*. Comment se fait-il que Théodore Bochart du Plessis n'ait pas obtenu cet honneur de son vivant puisqu'il y exerçait les mêmes fonctions précédemment? Il semble que sa commission de Général de la flotte le destine principalement à commander sur mer et que de façon secondaire, elle lui donne l'autorité suffisante pour oeuvrer à ce titre à Trois-Rivières. Alors, comment celui qu'on désigne sous le nom du sieur de La Violette s'est-il retrouvé le fondateur de Trois-Rivières?

### **LE SIEUR DE LA VIOLETTE : VÉRITÉ OU FICTION?**

L'existence même de La Violette doit être remise en question. Aucun de ses contemporains ne le reconnaît ou ne l'évoque, et seul le *Catalogue* rédigé par un inconnu bien après son départ témoigne de son existence. Dès lors, on peut volontairement s'interroger sur les motifs reléguant Bochart à un rôle secondaire, presque anonyme.

Est-ce que ce nom de La Violette cache la véritable identité de Bochart? Omet-on volontairement son nom dans le *Catalogue* parce qu'il est connu, au moment de sa rédaction, que le Général de la flotte est protestant, issu de la même famille que le célèbre pasteur protestant Samuel Bochart (1599-1667) de Caen ayant publiquement discuté des dogmes de l'Église avec les Jésuites?

Veut-on faire écho à deux autres noms bien connus et liés au protestantisme : le village de La Violette, dans la commune de Le Châtellier, en Bretagne, est un centre huguenot important durant la Guerre des religions et « Sieur de La Violette » est le nom de plume d'un célèbre calviniste, Joseph Duchesne (vers 1544-1609), chimiste, diplomate et médecin de Henri IV en 1598? Est-ce une façon d'ignorer Bochart, le véritable fondateur de Trois-Rivières, tout en consignnant, pour les initiés, les raisons de cette omission?

Dans tous les cas, Théodore Bochart est en position d'autorité à Trois-Rivières de 1634 à 1636. Il en fait son port d'attache et y agit en commandant jusqu'à l'été 1636. Bref, plus que tout autre personnage à la même époque, il mérite d'être considéré comme le fondateur de Trois-Rivières. La religion et l'histoire l'ont trop longtemps écarté de cette reconnaissance.

Yannick Gendron

Janvier 2010